

[87] L'Université de Limoges et le CNRS renforcent leur coopération

Déjà partenaires, l'Université de Limoges et le CNRS viennent de signer une nouvelle convention de coopération. Courant jusqu'en 2027, elle précise *"les éléments de la politique scientifique qu'ils partagent, notamment dans le co-pilotage des unités de recherche et leur mise en œuvre opérationnelle"*, est-il indiqué.

L'Université de Limoges compte 11 structures en co-tutelle avec le CNRS. Au 1^{er} janvier 2020, près de 80 personnels permanents CNRS étaient répartis dans les unités communes avec près de 50 chercheurs et chercheuses et une trentaine d'ingénieurs-techniciens-administratifs. La recherche partenariale entre le CNRS et l'Université de Limoges s'articule autour de thématiques scientifiques telles que les systèmes de radio-fréquences, l'électronique imprimée pour les télécoms et l'énergie, les procédés céramiques, plasmas et lasers ou encore l'immunologie fondamentale.